NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7300821 - Vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et du Crabère

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7300821

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et du Crabère

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

30/09/2006

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Midi-Pyrénées	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/05/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/08/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000271533

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : ,92056°

Latitude : 42,83333°

2.2 Superficie totale

6428 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
73	Midi-Pyrénées

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
09	Ariège	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
09011	ANTRAS
09059	BONAC-IRAZEIN
09290	SENTEIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4030 *Landes sèches européennes*		638,69 *(9,94 %)*		G	A	C	B	B
4060 *Landes alpines et boréales*		1216,43 *(18,92 %)*		G	A	C	A	A
5120 *Formations montagnardes à Cytisus purgans*		10,9 *(0,17 %)*		G	D			
6130 *Pelouses calaminaires des Violetalia calaminariae*		0,77 *(0,01 %)*		G	D			
6140 *Pelouses pyrénéennes siliceuses à Festuca eskia*		377,64 *(5,87 %)*		G	B	B	A	A
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		579,65 *(9,02 %)*		G	B	C	A	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		6,9 *(0,11 %)*		G	C	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		35,71 *(0,56 %)*		G	C	C	A	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		120,16 *(1,87 %)*		G	C	C	C	C
7110 *Tourbières hautes actives*	X	14,16 *(0,22 %)*		G	C	C	A	B
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	64,28 *(1 %)*		G	B	C	A	A
8110 *Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)*		71,93 *(1,12 %)*		G	C	C	A	A
8130		90,04		G	C	C	A	A

Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles		*(1,4 %)*						
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		128,56 *(2 %)*		G	C	C	A	A
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		64,28 *(1 %)*		G	C	C	A	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		564,16 *(8,78 %)*		G	B	C	A	A
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		30,5 *(0,47 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P		C	A	C	A
M	1301	*Galemys pyrenaicus*	p			i	P		C	A	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P		C	B	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P		C	B	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P		C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P		C	B	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P		C	A	C	B
M	1354	*Ursus arctos*	p			i	P		B	C	A	C
R	5259	*Iberolacerta bonnali*	p			i	P		B	A	C	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Euproctus asper*			i	P	X					X
P		*Arenaria purpurascens*			i	P						X
P		*Armeria muelleri*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Epipogium aphyllum*			i	P			X			
P		*Gentiana burseri*			i	P						X
P		*Leuzea centauroides*			i	P						X
P		*Plantago monosperma*			i	P						X
P		*Polystichum braunii*			i	P			X			
P		*Ramonda myconi*			i	P						X
P		*Reseda glauca*			i	P						X
P		*Saxifraga geranioides*			i	P						X
P		*Saxifraga iratiana*			i	P						X
P		*Saxifraga media*			i	P						X

P		*Thalictrum macrocarpum*			i	P						X
P		*Thymelaea calycina*			i	P						X
P		*Valeriana globulariifolia*			i	P						X
P		*Viola cornuta*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	28 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	25 %
N14 : Prairies ameliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N17 : Forêts de résineux	10 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	5 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	7 %

Autres caractéristiques du site

Site de la haute chaîne des Pyrénées centrales. Etagement de la végétation de l'étage montagnard au nival : géologie complexe (calcaire et silice).

Vulnérabilité
: Fort risque de rupture du système sylvopastoral en faveur de la forêt.

4.2 Qualité et importance

Ecocomplexe avec de nombreuses espèces endémiques, en limite d'aire et de l'annexe II dont Lacerta bonnali, Ursus arctos (réintroduit), Galemys pyrenaicus, Rosalia alpina.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I
L	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	1 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	1 %
29	Réserve biologique	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0 %
21	Forêt domaniale	98 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
29	RBD de l'Isard		1%
32	Grotte de la Cigalère		0%
21	FD du Biros et de Bonac		96%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : OFFICE NATIONAL DES FORETS (Service départemental de l'Ariège) pour la forêt domaniale.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Aménagement forestier.
Reserve Biologique Domaniale dirigée de l'Isard.
Document d'objectifs, réalisé par l'ONF 09, a été validé en janvier 2004. Mise à jour du FSD suite au document d'objectifs réalisé par ONF 09.